



## **17<sup>ème</sup> TRIAL CLASSIC DE ROCHEPAULE**

**3 et 4 juin 2023**

### **Règlement Particulier**

#### **Article 1 – ORGANISATION**

Le **MOTO CLUB de ROCHEPAULE** organise les **3 et 4 juin 2023**, le **17<sup>ème</sup> Trial CLASSIC de ROCHEPAULE**, départ et arrivée au Centre Tout Terrain de Rochepaule 07.

Cette épreuve sera ouverte à tous les pilotes titulaires d'une licence FFM Motos Anciennes Tout terrain (MATou MAT2) ou d'une licence nationale (NCO, NTR).

*(Remarque : La licence MAT n'autorise qu'au pilotage d'une moto définie au Code Sportif par « freins à tambours et datant d'avant 1985 »).*

Pour être classé dans le classement général final, un pilote étranger devra être en possession d'une licence FFM de l'année en cours.

Le Trial est également ouvert avec une « licence une manifestation », les pilotes ayant ce type de licence seront classés au même titre que les pilotes détenteurs d'une licence fédérale annuelle. La délivrance de cette licence est conditionnée à la production d'un certificat médical (imprimé de la FFM obligatoire) de moins d'un an indiquant aucune contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition.

La licence et l'imprimé doivent être pris sur le site de la FFM suivant :

<http://licencie.ffmoto.net/inscription.html>

Seule l'âge de la moto donnera droit à un **bonus ou malus** :

Définition de l'âge de la moto pour le BONUS / MALUS date de la première immatriculation indiquée sur la carte grise.

Le parcours de 40 km utilisé dans le même sens les deux jours sur deux boucles de 28 et 12km dans les monts ardéchois.

## Article 2 – ENGAGEMENTS (250 maximum)

Remplir l'imprimé à récupérer sur le site du moto club : <https://www.motoclubrochepaule.com>

Renseignements : Eric Bunel 06 81 61 04 22 - [eric.bunel@wanadoo.fr](mailto:eric.bunel@wanadoo.fr)

- Le montant de l'engagement est de 85€ pour les deux jours pris avant le 21 mai 2023 après le 21 mai et le jour de l'épreuve, le montant est porté à 95,00€.
- Possibilité de ne rouler qu'une journée au choix à 45,00€ pris avant le 21 mai 2023 après le 21 mai et le jour de l'épreuve est porté à 55,00€.
- Les concurrents qui seront accompagnés d'un commissaire de zone pour les deux jours seront remboursés de 100 % de l'engagement ou de 50% pour une seule journée de commissaire, prévenir impérativement 15 jours avant le jour du trial, JESSICA EYRAUD par mail [jessica.eyraud@hotmail.fr](mailto:jessica.eyraud@hotmail.fr).

## Article 3 – PARCOURS

- Parcours de 40 kilomètres sur deux boucles comportant 16 zones.
- Quatre niveaux de zones tracés dans l'esprit de l'époque ou la technique de passage est privilégiée à la prise de risque.
- Il est rappelé aux pilotes qu'ils doivent suivre absolument le parcours fléché sous peine de mise hors course et respecter les ordres des commissaires.

## Article 4 - TEMPS IMPARTI : 7 heures

Ce temps peut être modifié suivant le déroulement de la course ou les conditions atmosphériques.

## Article 5 – MOTOS ADMISES

Le Trial est ouvert uniquement aux motos de trial à savoir :

Les motos autorisées à participer sont réparties dans les 4 classes d'âge suivantes

- Pré 65 -Moto construites avant 1965 -modèle Bultaco T10 inclus.
- Pré 80 -Moto ne faisant pas partie de la catégorie précédente et construite jusqu'en 1980
- Post 80 -Moto ne faisant pas partie de la catégorie précédente et construite à partir de 1980 et répondant à la définition de moto ancienne.
- Post 80 Moderne - Les motos modernes mono-amortisseur seront acceptées, il y aura un classement spécial Post 80 moderne.

## Article 6 – Catégories et Bonus

Catégories, Jaune, Verte, Bleue et Rouge (la couleur des flèches en zone).

|           |                                    |                       |
|-----------|------------------------------------|-----------------------|
| - JAUNE : | Gentlemen ou Promotion/ Randonneur | → Zone facile         |
| - VERTE : | Master ou Régional/Critérium       | → Zone moyenne        |
| - BLEUE : | Experts ou National /Régional      | → Zone plus technique |
| - ROUGE : | Inter                              | → Zone très technique |

### • Bonus/Malus :

Un Bonus ou Malus est appliqué selon l'âge de la moto sur le total des points de la journée (date de la première immatriculation indiquée sur la carte grise).

- Pré 65 → 0,5 (moto construite avant 1965) – total des points multipliés par 0,5
- Pré 80 → 1 (moto construite entre 1965 et 1980) – total des points X 1
- Post 80 bi amortisseurs → 1,5 (moto construite après 1980) – total des points X 1,5
- Post 80 modernes → 1,8 (moto mono-amortisseur) – total des points X 1,8

## **Article 7 – ADMINISTRATION et CONTROLES**

- De 15 heures à 20 heures au Centre Tout Terrain de ROCHEPAULE le vendredi 2 juin 2023
- De 8 heures à 10 heures au Centre Tout Terrain de ROCHEPAULE les 3 et 4 juin 2023
- Carte Grise, Permis de conduire, licence FFM et assurance de la moto à présenter au contrôle.
- Un contrôle technique sera effectué suivant les obligations notées sur le règlement.
  - Coupe circuit ou décompresseur obligatoire
  - Embouts de guidon protégés
  - Leviers à boules
  - Carters de chaînes et protection couronne arrière (dent de requin)
  - Repose pieds repliables
  - Mousse de guidon
  - Le niveau sonore est de 94 décibels maximums
  - Présence de l'éclairage sur le véhicule fixe est conseillée
  - Le port d'une protection dorsale est conseillé
- Le port d'un casque homologué ECE 2205, d'un pantalon en tissus renforcé et vêtements manches longues, de bottes et de gants adaptés seront obligatoires.

## **Article 8 – DEPARTS**

- Seront donnés à partir de 10h le samedi et 9h le dimanche et ce à raison d'un départ toutes les minutes.
- Dernier départ à 12 heures (heure limite).
- Tout concurrent partant après l'heure limite sera considéré comme parti à cette heure limite.
- Les contrôles de départ et d'arrivée seront installés au Centre Tout Terrain de ROCHEPAULE.

## **Article 9 – MESURES EXCEPTIONNELLES**

En fonction des impondérables, le directeur de course peut être amené à modifier le parcours et le déroulement de l'épreuve.

## **Article 10 – EQUIPEMENT DU CONDUCTEUR ET DES MACHINES**

- Le port du casque, des bottes et des équipements de sécurité est obligatoire.
- Ouvert aux machines de TRIAL de : 50 cc le BSR est demandé et de 80 cc à plus de 125 cc permis A obligatoire.
- Les pneus de CROSS ou ENDURO sont interdits
- Le silencieux d'échappement est obligatoire suivant l'indice DBA réglementaire (94 dB maxi).

## Article 11 – CRAVATES DE CONTROLE ET PENALISATIONS

- Les concurrents seront porteurs d'une cravate de contrôle qui devra être pointée par un des commissaires de zone à chaque zone.
- Le non pointage à un contrôle sera pénalisé de 20 points.
- Les pénalisations seront sanctionnées suivant le règlement du trial non-stop.



### Pénalités :

- Si le pilote ne fait aucune faute il a **0** point de pénalité
- S'il pose **1** pied il a **1** point de pénalité
- S'il pose **2** fois le pied il a **2** points de pénalité
- S'il pose **3** fois ou plus le pied il a **3** points de pénalité
- S'il fait un échec il a **5** points de pénalité



### Définition des pénalités

Le trial non - stop est la règle en matière de trial « à l'ancienne »

Chaque concurrent est considéré comme entré ou sorti dès que l'axe de la roue avant de la machine a dépassé le panneau indiquant le début ou la fin de la zone.

Les pilotes de chaque catégorie doivent franchir exclusivement les portes formées par les flèches qui leur sont réservées. Il est interdit de franchir dans un sens ou dans l'autre une porte formée par les flèches d'une autre catégorie.

### Pied à terre ou appui

- Tout appui d'une partie du corps du pilote ou d'une partie de la moto à l'exception des pneus, repose pieds ou sabot.

### Echec

- A modifié la zone lors de la reconnaissance avec les mains.
- Déplacement de la roue AV ou de la roue AR à l'arrêt avec les pieds sur les repose pieds.
- Les déplacements intentionnels de la roue arrière même dans le mouvement
- Recul de la moto avec ou sans pied à terre.
- Arrêt de progression avec les pieds sur les repose pieds ou avec un pied à terre (Règle « Claude COUTARD » le temps de prononcer à haute voix et lentement ARRET DE PROGRESSION).
- Chute.
- Guidon touchant le sol. - Avoir les deux pieds du même côté de la moto ou derrière l'axe de la roue arrière de la moto lorsque celle-ci est cabrée.
- Arrêt du moteur avec tout appui du pilote ou de la moto autre que les pneus,
- Aide extérieure sur le pilote ou la moto.
- Le pilote qui, avec sa machine ou une partie de son corps, modifie ou détruit la position d'un support de signalisation ou d'une flèche qui nécessite l'intervention du commissaire pour les remettre en l'état ou dans leur position initiale.
- La roue ou la machine passe au-dessus d'une signalisation ou d'un support de signalisation de sa catégorie avant que l'axe de la roue avant ait franchi le signal de fin de section.
- Traverser une délimitation avec n'importe quelle roue.
- Franchir les limites latérales d'une zone (rouler de l'autre côté du ruban).
- Passer du mauvais côté d'une marque de délimitation.
- Passer dans un sens ou dans l'autre une porte fermée par les flèches d'une autre catégorie.
- Assistant qui pousse ou tire le ruban pour faire gagner de la place au pilote.
- Effectuer une boucle à l'intérieur de la zone.
- Refuser de franchir une zone

## Article 12 – CLASSEMENT, RESULTATS et RECLAMATIONS

- Le classement général sera effectué suivant le règlement et catégories Jaune, Verte, Bleue, Rouge.
- Pour cette édition un classement spécial par catégorie pour les marques [Italiennes](#).
- Pour le Trial Classic de Rochepaule la proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu sur place, le soir du 4 juin vers 17h00.
- Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats. Chaque réclamation doit se référer à un seul sujet et être accompagnée d'un montant de 200 €. De plus, en cas de démontage d'un moteur, une caution de 75 € doit être également versée. Tout pilote mis en cause doit être entendu par le Jury. Il est précisé, par ailleurs, qu'en cas d'incident impliquant plusieurs personnes, la caution doit être versée par chacune des personnes intéressées mais en aucun cas collectivement.

## Article 13 – OFFICIEL DE L'EPREUVE

|                            |   |                     |        |
|----------------------------|---|---------------------|--------|
| Directeur de Course        | : | Éric BUNEL          | 290485 |
| Commissaire Technique      | : | Bernard CHAGNEUX    | 290486 |
| Responsable Technique FFM: |   | Christophe CUCHE    | 007595 |
| Arbitre sportif            | : | Jean Maurice EYRAUD | 128974 |
| Commissaires de zone       | : | Freddy EYRAUD       | 072099 |
|                            |   | Daniel MAZABRARD    | 356034 |
|                            |   | Marie ABITBOL       | 109853 |
|                            |   | Bernard SENECLAUZE  | 356033 |
|                            |   | Jessica EYRAUD      | 137077 |

## Article 14 – DIVERS

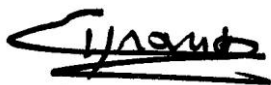
- Le parcours de liaisons empruntant des parties routières les motos et pilotes seront en règle avec la législation (permis, assurance, carte grise, éclairage conseillé et plaques d'immatriculation).
- Un tapis de sol environnemental est obligatoirement installé lors du remplissage des motos ou intervention mécanique, les huiles usagées seront versées dans le bidon prévu à cet effet indiqué sur le parc coureur.

## Article 15 – ASSURANCE

Elle est souscrite par les organisateurs auprès de SAS ASSURANCES LESTIENNE 51873 REIMS CEDEX  
Elle est conforme au décret 2006-554 du 16 mai 2006 et l'ordonnance 2006-596 du 23 mai 2006.  
Et aux articles L331-10, R331-30, A331-18 et A331-32 du code du sport.

Le président du MOTO CLUB de ROCHEPAULE  
Jean Maurice EYRAUD – **Président** – 07 68 09 14 63  
Mail : [motoclubrochepaule@orange.fr](mailto:motoclubrochepaule@orange.fr)

le 09 mars 2023  
à Saint Agrève









## Modalité du fonctionnement et prévention de notre manifestation :

### 17ème Trial CLASSIC de ROCHEPAULE

Notre manifestation à trois officiels déclarés en préfecture voir ci-dessus.

Les concurrents doivent passer un contrôle administratif avec vérification de la licence FFM de l'année en cours.

Ensuite un contrôle technique du véhicule est prévu et de l'équipement du pilote.

Le départ du trial n'est donné par le directeur de course que si toutes les conditions de l'arrêté préfectoral sont respectées.

Lors du départ un carton de pointage est donné à chaque concurrent avec son numéro et sa catégorie, ce carton nous est rendu à la fin du trial.

Notre parcours de trial compte 16 zones répartie sur deux boucles, la première compte 10 zones et la seconde 6 zones où au moins deux commissaires sont présents pour le contrôles des pénalités et pointer le carton de pointage.

Un signaleur est prévu à la traversée de chaque départementale qui sera traversée (voir plan) et qui lors du passage de la fermeture de la première boucle rejoindra le centre Tout Terrain.

Les commissaires prévus ne quittent leur poste que lors de la fermeture de cette boucle par un marshal.

TABLEAU DES FONCTIONS DES BENEVOLES POUR LE 17ème TRIAL CLASSIC de ROCHEPAULE

| Fonction                                                              | Tâche lors de la manifestation                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Directeur de Course</b>                                            | S'assure que tout le dispositif, suivant l'agrément de la préfecture, est bien respecté. Il donne les consignes de sécurité aux concurrents et commissaires avant l'épreuve. Il donne le départ de la manifestation et est le seul à pouvoir arrêter la course.                                                       |
| <b>Commissaire Technique</b>                                          | Il s'assure lors du contrôle que le pilote a bien l'équipement demandé, que le véhicule est bien assuré et que la carte grise correspond bien au véhicule présenté.                                                                                                                                                   |
| <b>Arbitre sportif</b>                                                | Ouvre les parcours et ferme les parcours et indique ainsi aux commissaires ou signaleurs la fin du passage des concurrents. Il peut être aidé dans cette tâche par un membre de l'organisation.                                                                                                                       |
| <b>Commissaire zone 1</b>                                             | Contrôle le passage des concurrents dans la zone et pointe le résultat sur le carton. Il peut être commissaire aux zones 12 à 15 de la deuxième boucle.                                                                                                                                                               |
| <b>Signaleurs</b>                                                     | Signalent aux concurrents si la route est libre. A la fermeture de la boucle ils rentrent au Centre Tout Terrain.                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Commissaire zone 2</b>                                             | Idem commissaire zone 1                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Commissaire zone 3</b>                                             | Idem commissaire zone 1                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Commissaire zone 4</b>                                             | Idem commissaire zone 1                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Commissaire zone 5</b>                                             | Idem commissaire zone 1                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Commissaire zone 6</b>                                             | Contrôle le passage des concurrents dans la zone et pointe le résultat sur le carton. A la fermeture de la boucle il rentre au Centre Tout Terrain.                                                                                                                                                                   |
| <b>Commissaire zone 7</b>                                             | Idem commissaire zone 6                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Commissaire zone 8</b>                                             | Idem commissaire zone 6                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Commissaire zone 9</b>                                             | Idem commissaire zone 6                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Commissaire zone 10</b>                                            | Idem commissaire zone 6                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Commissaire zone 11</b>                                            | Idem commissaire zone 6                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Commissaire zone 12</b>                                            | Contrôle le passage des concurrents dans la zone et pointe le résultat sur le carton. A la fermeture de la boucle il rentre au Centre Tout Terrain.                                                                                                                                                                   |
| <b>Commissaire zone 13</b>                                            | Idem commissaire zone 12                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Commissaire zone 14</b>                                            | Idem commissaire zone 12                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Commissaire zone 15</b>                                            | Idem commissaire zone 12                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Commissaire zone 16</b><br><br><b>Zone du centre Tout Terrain.</b> | Contrôle le passage des concurrents dans la zone et pointe le résultat sur le carton. Le matin, un des commissaires est chargé de surveiller l'installation des Véhicules des concurrents et ceux des spectateurs pour garder les accès au centre Tout Terrain libres, idem pour les entrées et sorties des parkings. |
| <b>Fin de la deuxième boucle</b>                                      | Vers 17h00 pour le dernier concurrent                                                                                                                                                                                                                                                                                 |



Liste des commissaires de zone (prévision) 2 minimum par Zone soit 32 commissaires pour 16 zones de non-stop

|    |                     |
|----|---------------------|
| 1  | Mathieux Chantre    |
| 2  | André BERGERON      |
| 3  | Gilles SIMON PEYRET |
| 4  | Eddy Brunet         |
| 5  | Gilbert ROCHEDY     |
| 6  | Colette ROCHEDY     |
| 7  | Christophe DUCLAUX  |
| 8  | Antoine Nicolas     |
| 9  | Plume Simon Peret   |
| 10 | Charles MONTAGNES   |
| 11 | Frédéric Fourel     |
| 12 | Anthony FROMENTOUX  |
| 13 | Philippe Bourgoin   |
| 14 | Roger Debard        |
| 15 | Christian Ferlay    |
| 16 | Valentin Rousset    |
| 17 | Guy PARAT           |
| 18 | Pascal Blanc        |
| 19 | J – François PINEDE |
| 20 | Hubert BLANCHARD    |
| 21 | Odile COMBETTE      |
| 22 | Didier COMBETTE     |
| 23 | Benjamin Fombonne   |
| 24 | Cecilia Dubois      |
| 25 | Bernard Seneclauze  |
| 26 | Daniel MAZABRARD    |
| 27 | David CLUZEL        |
| 28 | Bertrand TATU       |
| 29 | Claire VALET        |
| 30 | Brigitte Garcia     |
| 31 | Christophe Duclaux  |

Les signaleurs indiquent que la route est libre pour la traversée des départementales

|    |                                                               |
|----|---------------------------------------------------------------|
| 32 | René Cros né le 12 / 10 /1964 n° permis : 18 ac81464          |
| 33 | Christian Rochedy né le 24 /09 /1957 n° permis : 750707200318 |
| 34 | Jessica Dafort née le 29 / 03 /1988 n° permis 0407077200207   |

## HORAIRES PREVISIONNELS

Organisateur

Epreuve : 17ème TRIAL CLASSIC DE ROCHEPAULE  
Club : Moto Club de ROCHEPAULE  
Lieu : Centre Tout Terrain de ROCHEPAULE lieu-dit BERGERON

Date : 3 et 4 juin 2023

| Début           | Fin   | Déroulement                         |
|-----------------|-------|-------------------------------------|
| VENDREDI 2 juin |       |                                     |
| 15h             | 20h   | Contrôle administratif et technique |
| SAMEDI 3 juin   |       |                                     |
| 8h              | 10h   | Contrôle administratif et technique |
| 8h              |       | Réunion des officiels du TRIAL      |
| 10h             | 12h   | Départ                              |
|                 | 17h30 | Arrivée derniers concurrents        |
| DIMANCHE 4 juin |       |                                     |
| 8h              | 9 h   | Contrôle administratif et technique |
| 8h              |       | Réunion des officiels du TRIAL      |
| 9h              | 12h   | Départ                              |
|                 | 17h   | Arrivée derniers concurrents        |
| 17H30           |       | Remise des prix                     |
|                 |       |                                     |